Article 21 du Règlement

Je préconise trois choses. D'abord, cette mauvaise gestion ne devrait pas rester impunie. Ensuite, les sociétés de la Couronne devraient pouvoir faire l'objet d'un examen public attentif. MM. Strong, Bell et Austin sont des hommes forts, mais n'ont pas vraiment de comptes à rendre à personne. Il devrait y avoir un comité parlementaire spécial sur les sociétés de la Couronne qui jouisse des mêmes pouvoirs qu'un comité du Congrès américain. Enfin, les programmes d'action des sociétés de la Couronne devraient faire partie d'une stratégie industrielle nationale. De cette façon, nous ne dépenserions pas trois milliards et demi de dollars pour fabriquer un avion à réaction pour hommes d'affaires. Je trouve cela étrange comme priorité. Cela ternit la réputation des sociétés de la Couronne canadiennes.

[Français]

L'ÉCONOMIE

ON DEMANDE L'APPUI DE TOUS LES PARTIS À LA CHAMBRE EN VUE DE LA RELANCE

M. André Maltais (Manicouagan): Monsieur le Président, je suis très heureux d'apprendre qu'hier, enfin, le Québec décidait de mettre un peu plus d'emphase sur la Côte-Nord concernant un projet d'aluminerie à Sept-Îles. J'aimerais, monsieur le Président, souligner l'importance pour le Québec et le gouvernement fédéral de s'associer dans ce projet-là en vue d'en faire, non seulement un projet, mais une réalité très importante.

Je sais que déjà la compagnie en cause a rencontré les fonctionnaires du gouvernement canadien et que ce dernier a déjà confirmé sa participation dans le projet si la compagnie Kaiser, évidemment, en fait la demande.

Je pense donc, monsieur le Président, qu'il faut que tous les partis de la Chambre se mettent d'accord très rapidement pour faire venir une nouvelle industrie dans cette région en vue de remettre sur les rails l'économie de l'endroit, non seulement de Sept-Îles, mais de toute la région, puisqu'avec Sept-Îles, c'est tout l'arrière-pays avec Schefferville, Gagnon, Fermont, les gens de Port Cartier, ceux de la Basse-Côte qui pourraient en profiter.

• (1410)

L'EMPLOI

ON DEMANDE DES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES JEUNES ÉTUDIANTS

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le Président, à l'instar de mon collègue de Verdun, vous me permettrez sans doute de saluer notre illustre visiteur d'aujourd'hui et de le féliciter pour son excellence. Ceci rejaillit sur tous les Canadiens. C'est la deuxième fois, monsieur le Président, que je souligne cette performance extraordinaire.

Monsieur le Président, vous me permettrez de rappeler au ministre responsable des emplois aux étudiants que le gouvernement a récemment nommé un ministre d'État (Jeunesse). Mais pour donner de l'espoir à cette jeunesse faut-il encore y faire suivre des budgets conséquents étant donné le nombre de jeunes qui cet été se chercheront un travail! Pour le projet «Canada Été au Travail», monsieur le Président, et je sais que

mes collègues en sont conscients, l'intérêt que manifestent les jeunes va dépasser de beaucoup les budgets qui sont proposés.

Je voudrais aujourd'hui solliciter immédiatement auprès du ministre, dans un but d'efficacité, des crédits supplémentaires pour permettre à ces jeunes étudiants de ne pas faire face à une déception lorsque viendra le temps de pouvoir travailler l'été prochain. Étant donné les circonstances, et j'entends des députés qui se plaignent . . . Je ne sais pas pourquoi, monsieur le Président. Mais au nom de cette jeunesse, je demande tout simplement au gouvernement d'être responsable et d'être charitable aussi en présentant des crédits supplémentaires pour que ces jeunes étudiants, cet été, puissent se gagner quelques sous afin de leur permettre de parfaire leurs études. Voilà, monsieur le Président, le sens de ma représentation aujour-d'hui, en espérant que les oreilles de mes collègues soient ouvertes!

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE GAÉTAN BOUCHER, CHAMPION OLYMPIQUE DE PATINAGE DE VITESSE

M. Maurice Harquail (Restigouche): Monsieur le Président, je voudrais, avec tous les autres députés, j'en suis certain, me joindre au député de Verdun (M. Savard) pour rendre hommage à un grand Canadien qui nous a remplis de fierté par ses exploits aux Jeux olympiques. Je veux parler du gagnant de deux médailles d'or et d'une médaille de bronze, Gaétan Boucher, qui est ici aujourd'hui avec son père et sa famille.

Des voix: Bravo!

LA CONSTRUCTION NAVALE

LES NAVIRES CONSTRUITS À L'ÉTRANGER

M. Joe Reid (St. Catharines): Monsieur le Président, l'Association des chantiers maritimes canadiens a signalé récemment que déjà cette année, en 1984, quatre nouveaux navires de ravitaillement construits à l'étranger ont été enregistrés et seront utilisés pour nos travaux de prospection sousmarine dans l'Atlantique. Les chantiers maritimes canadiens auraient pu construire ces navires et le Canada en aurait tiré un bénéfice de l'ordre de 55 millions de dollars. Mais ils ont été construits à l'étranger parce que le financement y était moins coûteux et parce que la confusion règne dans les politiques fédérales.

Considérons les obstacles auxquels se heurte le constructeur canadien. Non seulement doit-il faire face à des concurrents étrangers, qui reçoivent des subventions directes et indirectes, mais il doit également tenir compte du fait que le gouvernement fédéral, auquel il paie des impôts, remet jusqu'à concurrence de 80 p. 100 des coûts de location ou des droits de douane à l'importateur. Un armateur qui achète ses navires au Canada n'a droit à aucune remise. Il s'ensuit qu'en 1983, le Canada a connu une importation sans précédent de navires construits à l'étranger.